

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTÔU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 29 Août

Que demande le Pays ?

On s'évertue, à droite comme à gauche, à deviner ce que sera la nouvelle Chambre, quelles seront ses tendances, si la majorité se montrera plus unie et plus fermement résolue à s'occuper des questions d'affaires et à laisser de côté les débats oiseux sur la politique de l'égoïsme, débats qui sont inspirés le plus souvent par l'esprit de coterie et par l'ambition de quelques personnalités remuantes qui aspirent à arriver au pouvoir.

Toutes les prévisions auxquelles on se livre à ce propos ne reposent sur aucune donnée certaine et par conséquent sont purement fantaisistes.

Il faut voir le nouveaux législateurs à l'œuvre pour les juger. Mais on peut néanmoins formuler dès maintenant un certain nombre de desiderata, on peut signaler des réformes qui s'imposent parce qu'elles sont depuis longtemps réclamées par l'opinion publique.

Parmi ces dernières, il convient de citer plusieurs modifications importantes qu'il y a lieu d'introduire dans le règlement de la Chambre. On se rappelle encore avec une amère tristesse l'abus que l'opposition a fait, durant les précédentes législatures, du droit d'interpellation, dans l'unique but de déconsidérer le régime républicain, d'empêcher les discussions sérieuses, de mettre la Chambre dans l'impossibilité de voter le budget en temps utile et de mener à bonne fin les réformes urgentes.

Et quand les adversaires de la République avaient ainsi contribué à faire avorter ou ajourner les débats les plus intéressants et à transformer la salle des séances en un véritable carreau des Halles, ces bons tapageurs écrivaient dans leurs journaux que le parlementarisme était un régime usé qu'il fallait remplacer par autre chose, et que la

majorité était incapable d'accomplir aucune réforme.

Ce langage, combien de fois ne l'avons-nous pas entendu pendant les derniers mois qui ont précédé les élections ?

Les opposants s'en sont fait une arme contre la République. Ont-ils assez répété dans leurs professions de foi qu'il fallait en finir avec le parlementarisme ?

Le pays, heureusement, n'a pas été dupe de la comédie qu'ils jouaient. Il a su faire retomber sur qui de droit les responsabilités du passé, et c'est pour cela qu'il a signé un bail nouveau avec la République. Mais en même temps, il a fait connaître qu'il entendait que ses nouveaux législateurs fissent droit à ses réclamations, qu'ils lui accordassent les satisfactions qu'il attend depuis longtemps. Or, il n'est pas douteux que ce qui a surtout mécontenté le pays durant les précédentes législatures ; ce sont les séances tumultueuses, les interpellations stériles, les scandales portés à la tribune, les délations et les calomnies jetées par des collègues à la face de leurs collègues, les accusations les plus ignominieuses formulées sans preuves, etc.

Il ne faut pas qu'un tel état de choses subsiste.

Si le pays était encore condamné à assister à de pareilles incohérences, à voir dérouler sous ses yeux les basses intrigues dont on l'a rendu trop longtemps le témoin scandalisé, il ne tarderait pas à manifester hautement son mécontentement et il aurait raison.

Il faut donc que la nouvelle majorité sache, dès le début, prendre les mesures nécessaires pour empêcher le retour de tous les abus qui ont jeté un si grand discrédit sur la Chambre qui vient de disparaître, et qu'elle s'efforce de servir les intérêts de la démocratie avec autant de patriotisme que de dévouement.

Si les républicains progressistes qui vont former la majorité de la nouvelle Chambre manquaient à leur promesse ou n'étaient pas

à la hauteur de l'œuvre qui leur incombe, l'avenir de la France risquerait toujours d'être compromis et livré à la merci du hasard. Tout ceux qui ont au cœur l'amour de la patrie doivent s'efforcer de conjurer un tel désastre.

Sur ce point, le mandat des nouveaux députés est très net, très précis.

Ils devront, avant tout, assurer le respect de la Constitution et sa défense dans les Chambres, dans la presse, dans la rue.

Il faut assurer l'accès de la tribune à toutes les discussions, mais la protéger contre tous les tumultes et tous les scandales.

Il faut éviter les crises ministérielles au lieu de les multiplier ; substituer enfin partout et sous toutes les formes, la politique des affaires à la politique du bruit et du boucan.

Pourvu qu'on sache vouloir, l'exécution d'un tel programme est simple, facile, pratique.

Voilà ce que demande le pays et pas autre chose.

Mais pour atteindre ce but patriotique, il ne faut pas envoyer des soliveaux à la Chambre, mais des hommes de talent, et des caractères fortement trempés.

Le Lot doit voter pour un de ces hommes, M. Many, au scrutin de ballottage de Gourdon.

J. QUERCYTAÏN.

LE TRAVAIL NATIONAL

Nous avons déjà affirmé souvent qu'il fallait protéger nos travailleurs contre l'invasion étrangère. On se plaint que la France s'appauvrit, qu'elle ne peut nourrir ses enfants, que la vie y devient impossible pour le cultivateur comme pour le travailleur. La meilleure réponse à ces lamentations c'est l'envahissement de notre pays par les Italiens au Sud, à l'Est, par les Belges au Nord. Il faut bien reconnaître que la France est encore un bon pays puisque nos voisins y viennent chercher leur pain. Ils

trouvent à vivre chez nous, et même à bien vivre, puisqu'il préfèrent encore s'expatrier plutôt que de travailler chez eux. Nos chantiers, nos mines, nos champs même sont envahis par les étrangers.

C'est là une situation intolérable ; que les patrons se mettent d'accord pour ne prendre que des ouvriers français ; ils seront aussi bien servi et auront fait œuvre de patriotes ; mais que l'ouvrier y mette aussi du sien. Qu'il ne se laisse pas détourner du travail par ces théories subversives des socialistes de cabaret qui lui préchent la guerre au patron, la guerre au capital, alors que le capital et le patron sont la première nécessité du travail. Ces théories, ne sentent-ils pas qu'elles nous viennent de l'étranger, que c'est l'étranger qui les entretient soigneusement chez nous parce qu'il y trouve son intérêt. Ne l'a-t-on pas vu cent fois à l'occasion des grèves, les Anglais, les Allemands envoient des subsides aux grévistes, non par fraternité, par sympathie, mais parce que la grève en France c'est la richesse en Angleterre, en Allemagne, dans tous les centres de production qui nous entourent.

Bien plus, quand le travail est interrompu par suite de dissentiment entre patrons et ouvriers, ce sont toujours les étrangers qui viennent s'offrir pour remplacer à l'usine leurs frères mécontents et qui en bon camarades exploitent à leur profit la faute de ceux-ci.

Ce sont là des faits surabondamment établis et connus de tous. Si encore ces faux-frères avaient la pudeur de se montrer reconnaissants ou tout ou moins de se tenir tranquilles. Mais bien au contraire. Constamment des bagarres éclatent entre Belges et Français, Français et Italiens. Sans vouloir remonter plus haut dans le passé et rechercher des faits connus de tous les Limousins, les récents événements d'Aigues Mortes plus récemment encore les troubles de Nancy d'hier où les Italiens ont encore tiré le couteau contre les Français, sont probants. Qu'ils nous servent donc de leçon. Protégeons

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 24

La Fille du Marquis

Par MARC BAYEUX

LIVRE PREMIER

X

LE PROCÈS

« Après une absence de quelques mois, j'ai trouvé une lettre où Mlle Gertrude Dubois invoquait mon témoignage. Je déclare qu'elle a été amenée à ma propriété de la Ravinière par mon cousin, M. Pierre Kervigan. Elle était blessée : un sieur Mascaret, espèce d'usurier, très mal famé dans le pays, lui avait donné un coup de couteau dans l'épaule. . . etc., etc.

« Signé : Colonel DELCROIX

Commandeur de la Légion d'Honneur
ancien colonel du 10^e hussards. »

La seconde déposition était de Mme Aubry-Morange :

« Je soussignée, reconnais avoir gardé dans ma maison, pendant six ans, Mlle Gertrude Dubois, et n'avoir eu qu'à me louer de son travail, de son honnêteté et de sa bonté. Le seul reproche que j'ai eu jamais à lui faire, c'est de man-

« quer de cachet. . . »

Les créoles étaient partis pour visiter leurs amis les Delcroix, le lendemain du mariage de Liane. Ils s'étaient retrouvés à Paris et étaient tous partis pour la Charente-Inférieure. Cela expliquait comment la lettre de Gertrude avait mis si longtemps à arriver.

On conçoit l'émotion excitée dans la foule par le tour nouveau donné aux débats. Aussi inconséquente que mobile, non-seulement elle acclamait naguère l'accusée et vituperait contre l'usurier, mais encore elle voulait que le jury sans aller plus loin, prononçât d'ores et déjà l'acquiescement de Gertrude.

M. Mascaret demanda la parole à son tour.

— Monsieur le président, dit-il, je ne daignerais pas répondre aux calomnies lancées contre moi. Ma meilleure réponse, est cette réponse de mes honorables concitoyens de Loignac. Il me reste à ajouter ceci : j'admets que les antécédents de Mlle Gertrude Dubois soient purs et honnêtes (bien que j'eusse le droit, peut-être, de récuser des témoignages intéressés) il n'en reste pas moins acquis aux débats que cette malheureuse m'a volé.

— Non ! elle ne vous a pas volé ? dit Pierre. Comment a-t-on trouvé l'argent dans sa malle. Je ne sais mais...

A ce moment, un gendarme apporte au président un billet que celui-ci lit avec stupeur. Puis :

— Introduisez Mme Mascaret, dit-il. L'ex-usurier eut un haut-le-corps significatif. Qu'est-ce que sa femme venait faire là.

Le public ne se tenait plus d'aise. La situation

se corsait encore. Tous les yeux se tournèrent vers Régine qui, pâle, défaillante, se traînait plutôt qu'elle ne marchait vers la barre.

— Vous avez quelque chose à dire, Madame, demanda le président ému.

— Monsieur, dit-elle à voix basse... (Mais on faisait un tel silence qu'on l'entendait dans tous les coins de la salle), j'ai hésité avant de venir... j'avais peur de céder à une vengeance particulière... mais ma conscience m'a torturé jusqu'à ce que j'ai pris la résolution qui m'amène.

Le soir même où cette jeune fille est arrivée au château, M. Mascaret... avait... bu comme d'habitude. Je venais de me retirer dans ma chambre quand j'ai entendu marcher dans l'escalier. Je ne m'en suis pas préoccupée d'abord... Quelques minutes après, mon oreille fut frappée par un bruit de voix... Je me mis à avoir peur, craignant à une nouvelle violence de M. Mascaret... quand je vis passer Mlle Dubois qui s'enfuyait.

— Etonnée, je montai à l'étage supérieur. M. Mascaret ne pouvait m'apercevoir, cachée que j'étais par l'ombre. Il causait vivement avec son intendant, M. Dumestil. J'entendis prononcer ces paroles :

— Mettez de l'argent dans sa malle.

— Elle a la clef. Si nous voulons la forcer, on le découvrira bien vite.

— Qui sait ?... Peut-être, dans ce trousseau de clefs, en trouverez-vous une qui ouvrira la serrure.

— Un instant après, je les vis essayant plusieurs clefs les unes après les autres. Enfin l'une d'elles s'adapta justement à la serrure...

Mme Mascaret s'arrêta. Cette déposition terri-

produisit un effet énorme, comme on doit le comprendre. Décidément la situation se corsait de plus en plus. Pâle, tremblant de rage, l'ex-usurier balbutia :

— Elle ment : elle ment !

— Je mens !... Si je suis coupable, Monsieur le président, continua Mme Mascaret, c'est d'avoir attendu si longtemps pour faire ce témoignage... Mais j'avais peur de cet homme qui a fait de moi moins qu'une servante de sa maison. Puis... je pensais à ma pauvre fille, et je me disais que ce serait mal à moi d'accuser son père d'un pareil forfait... Je me repens de cette lâcheté... Je me repens et je demande humblement pardon à Mlle Gertrude Dubois d'avoir laissé soupçonner un instant sa loyauté et sa vertu.

Pour la troisième fois, une rumeur éclata. Si Mascaret et son complice Dumestil n'avaient pas été protégés par les bons gendarmes, on les eût mis en pièces. Les foules sont ainsi. Elles ont la mobilité de l'Océan : l'orage suit le calme presque instantanément.

Quant à Gertrude, elle comprit enfin de quelle odieuse machination elle avait failli être victime. Mascaret et Dumestil avaient non seulement mis les cinq mille francs dans la malle, mais encore ils en avaient retiré les papiers qui témoignaient en faveur de la jeune fille.

Le résultat du procès n'était pas douteux. Le procureur impérial abandonna l'accusation après avoir, en quelques mots éloquentes flétri la conduite du sieur Mascaret, et loué la noble attitude de Gertrude ; le président ordonna l'arrestation immédiate des deux complices, renvoyés devant les prochaines Assises, comme faux témoignage,

en France le travail français. Que les patrons, que les ouvriers, que les consommateurs se liguent en faveur du travail national. L'Angleterre nous a déjà donné l'exemple. On se rappelle sans doute ce grand mouvement national contre la concurrence allemande. On se rappelle notamment que lors du mariage du duc d'York tous les cadeaux offerts au couple princier par leurs fidèles sujets anglais devaient être de nature et de travail exclusivement britanniques.

Voilà le remède, il est simple et facile; il ne demande que du patriotisme pour être vraiment efficace.

Le patriotisme, c'est là le vrai moyen pour un pays de réussir et d'être prospère. C'est là ce qui fait la force de l'Angleterre, ce qui la rend si puissante, si respectée partout où elle arbore son drapeau. Nous autres Français, nous sommes par trop naïfs parfois; notre penchant à la raillerie joint à notre crainte du ridicule nous fait souvent nous défier des meilleurs sentiments. Il faudrait, au contraire, les afficher bien haut et combattre énergiquement tous ces mauvais esprits qui cherchent à dénigrer le patriotisme en France, et qui pactisent avec l'Internationale.

Dimanche dernier, à Roubaix, la proclamation du scrutin a été saluée des cris de à bas la Patrie: un courageux citoyen qui protestait et criait vive la France, a failli être écharpé. De tels faits sont une honte pour notre pays, et répétés démoliraient profondément les masses. Le gouvernement devrait déjà avoir pris des mesures sévères pour châtier les coupables, pour châtier ces mauvais Français. La répression de pareils scandales doit être sans pitié. Tous les honnêtes gens applaudiront au châtement. Il ne faut pas que de telles doctrines puissent se répandre parmi nos ouvriers, parmi nos paysans. L'amour de la patrie doit être sacré entre tous dans le cœur des Français.

Unissons-nous donc et repoussons les mauvais patriotes, les hommes qui sont assez faibles et assez lâches pour n'avoir pas la volonté de repousser l'alliance avec les sans-patrie avec les anarchistes de Roubaix.

Disons à tous ces mauvais Français qui emploient des étrangers, en concurrence avec nos ouvriers, d'aller édifier leurs boutiques de patrons éhontés en Allemagne ou en Italie. Leur place n'est pas en France; leur place n'est pas à la Chambre des députés.

J. Q.

et, après avoir résumé les débats, il demanda à Gertrude si elle se portait partie civile.

— Non, monsieur le président, dit-elle d'une voix vibrante, qui émut tous les cœurs. Je ne veux pas de l'argent pour cet homme serait condamné à me payer. Seulement qu'il me soit permis d'émettre un vœu.

Elle se rappelait la phrase que venait de prononcer Mme Mascaret: « Je me disais que ce serait mal à moi d'accuser d'un pareil forfait le père de mon enfant. » Et elle songea au triste rapport qu'il y avait entre sa situation et celle de la petite fille. N'étaient-elles pas toutes les deux déshonorées par leur père?... Alors, elle se sentit prise d'une immense pitié:

— Je supplie qu'on soit indulgent pour mon accusateur, continua-t-elle. Quelque mal qu'il m'ait fait, je songe qu'il n'est pas seul au monde...

Le jury se retira et repartit aussitôt rapportant un verdict d'acquiescement.

Pour en finir avec cette douloureuse affaire, qui devait être l'une des épisodes les plus cruelles de la vie de Gertrude, disons, dès maintenant que les deux coquins comparurent, en effet, quelques mois après devant les Assises de la Dordogne. Là, Dumesnil, qui sans doute avait reçu une grosse promesse d'argent, tenta d'attirer sur lui la plus grande part de culpabilité, il l'accusa d'avoir eu l'idée du crime et d'avoir poussé Mascaret à le commettre. Son mensonge réussit. L'ex-usurier ne fut condamné qu'à trois ans de réclusion, tandis que Dumesnil, frappé par l'art. 561 du Code pénal, fut puni de cinq ans de travaux forcés...

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

Le ballottage de Gourdon

CAMPAGNE INJUSTIFIÉE

A la veille des élections du 20 août, le *Réveil du Lot* a publié un numéro contenant les allégations les plus perfides à l'égard de M. Many, le candidat républicain que l'arrondissement de Gourdon vient de désigner par un premier scrutin comme devant triompher définitivement au ballottage du 3 septembre.

Il y aurait lieu de réfuter énergiquement et comme elles le méritent, de pareilles insinuations, de même que celles que la *Dépêche* n'a pas ménagées de son côté à M. Many, si l'ancien chef de cabinet du ministre du commerce n'était connu de tous ses électeurs, non seulement comme un orateur de talent et un homme politique du plus grand avenir, mais aussi comme un ferme et sincère républicain.

Le républicanisme de M. Many peut-il être mis en doute? M. de Verninac, l'honorable sénateur du Lot, a déjà reconnu à deux reprises, et dans des circonstances solennelles, les opinions fermement républicaines de ce candidat.

C'est d'abord au congrès de Souillac, en 1887, au moment où la France était en proie au péril boulangiste, le jour où M. Many, pour assurer le triomphe de M. Lachize, se retira en sa faveur, que M. de Verninac rendit en ces termes, à son républicanisme, le plus éclatant hommage:

Adresser à M. Many des éloges serait inutile, car il est au dessus de ces éloges; mais je tiens à lui dire, au nom de tous, qu'on se souviendra de son sacrifice d'aujourd'hui. C'est l'honneur du parti républicain de ne pas se montrer ingrat. *Tous ceux qui sont là sauront se souvenir que M. Many est l'espoir de la démocratie dans l'arrondissement de Gourdon. Entre lui et nous il vient de se former un lien qui ne se rompra pas.* (Applaudissements unanimes).

Le sentiment de notre distingué sénateur n'a pas varié depuis 1889, car il y a quelques jours à peine, à la réunion contradictoire de Souillac, il a prononcé également les paroles suivantes, que beaucoup de nos lecteurs ont peut-être entendues eux-mêmes:

Je ne conteste pas le talent incontestable de M. Many et j'affirme que je n'ai jamais mis en doute son républicanisme.

La *Dépêche* et le *Réveil du Lot* oseront-ils récuser le témoignage et le jugement de M. de Verninac, et ne lui reconnaîtront-ils pas le droit de s'y connaître en fait d'opinions politiques? D'ailleurs, lors des élections du

Le lendemain du jugement qui la déclarait innocente, Gertrude quitta Périgueux accompagnée de Pierre. Ils allaient passer quinze jours à la Ravinière. Comme elle était heureuse! Elle croyait bien avoir fini avec les souffrances. Hélas! enfant elle avait pleuré de l'abandon, femme, elle allait pleurer de l'amour.

XII

L'INTÉRESSANT JEUNE HOMME

Nous avons déjà fait en quelques lignes le portrait de Pierre Kervigan. Il convient de le compléter à ce moment. L'artiste était dans tout l'éclat de sa jeunesse et de son talent. Ses yeux bleus adouciaient la teinte rude que ses cheveux noirs eussent donné à sa physionomie. Il avait toujours cet air bon, qui inspire aussitôt une si profonde sympathie. De taille moyenne, mais élégante et bien prise, il ressemblait au portrait de Van Dick qui est au Louvre.

Prix de Rome à vingt ans, il avait travaillé solidement à la villa de Médicis, ce qui ne l'avait point empêché de s'amuser beaucoup. C'est ainsi que peu à peu il avait sinon oublié Gertrude du moins effacé sa figure de son souvenir.

Douloureux, mais vrai, le proverbe: Loin des yeux, loin du cœur. Puis, bien qu'il eût dû penser que l'enfant d'autrefois était devenue une jeune fille, de même que lui d'adolescent s'était fait homme, il voyait toujours Gertrude comme elle lui était apparue naguère.

Conseil général, le *Réveil du Lot* lui-même qui à cette époque savait être impartial, publiait l'appréciation suivante sur M. Many:

Nous recevons de Souillac d'intéressants renseignements sur l'élection du 31 juillet dans ce canton. La lutte y est des plus vives et la cause républicaine, grâce à elle, réalise de très sérieux progrès. La République ne peut que gagner à être discutée. *M. Many notre ancien procureur de la République en tient haut et ferme le drapeau.* Les succès qu'il a obtenus dans les nombreuses réunions organisées par le parti républicain sont le gage assuré d'une éclatante victoire. Le *Réveil* s'en félicitera avec ses correspondants. (No du 27 juillet 1892, 2^e page).

Enfin, un des principaux organes du parti républicain dans le Lot, l'*Alliance républicaine*, rendait également hommage aux convictions démocratiques de l'ancien procureur de la République de Cahors, et considérait son élection comme une victoire pour les principes républicains.

Le *Réveil* a cru devoir se déjuger; plus sage, l'*Alliance* ne s'est pas engagée dans cette voie, et nous ne nous en étonnons pas, car il est inadmissible que des journaux qui ont la prétention de porter le drapeau de la République, fassent acte d'hostilité, comme la *Dépêche* et le *Réveil*, contre la candidature de M. Many. Aussi les adversaires de l'honorable candidat sont-ils battus avec leurs propres armes, et il ne peut en être autrement, lorsque, pour la satisfaction d'une ambition personnelle, on s'acharne contre un homme qui a donné des preuves incontestables du plus solide républicanisme.

En terminant, mettons les électeurs en garde contre une manœuvre grossière des adversaires de M. Many: Dans son numéro d'avant-hier, la *Dépêche* avait glissé un timide entrefilet ayant pour but de faire remarquer que M. Many a moins de voix que MM. Lachize et Cocula réunis; cette remarque est inutile et oiseuse autant que perfide; tout le monde sait bien que M. Cocula s'est désisté en violation de toutes les règles de la discipline républicaine; les électeurs rectifieront par conséquent l'erreur volontaire de ce désistement, et en feront profiter M. Many auquel il devait s'appliquer de droit; par conséquent, c'est une réflexion contraire qui doit être faite. On doit remarquer que M. Lachize a presque 2,000 voix de moins que M. Many et que les voix de M. Cocula venant s'ajouter à celles de M. Many, feront élire ce candidat à une écrasante majorité sur son concurrent; en outre, les électeurs de l'arrondissement de Gourdon dont la bonne foi et l'intelligence n'ont jamais été mis en défaut, se rendront compte que ce serait perdre inutilement leurs votes que les reporter sur M. Lachize qui ne peut matériellement pas être élu; ils voteront donc tous en masse pour le candidat

— une beauté andalouse l'avait attaché à son char — et il était parti à sa suite.

— Vous m'aviez donc oubliée, Pierre, dit Gertrude avec son doux sourire, pendant que le chemin de fer des Charentes les entraînait.

Il rougit un peu, puis changeant de conversation:

— Ma chère Gertrude, savez-vous que c'est un bien grand hasard si je suis arrivé à temps pour vous délivrer des griffes de ce coquin.

— Pour la seconde fois! Mais avec vous je ne compte plus. Vous voilà passé au rang de terre-neuve à mon endroit.

— Imaginez-vous que vos lettres ont couru après, un peu partout, avant de rejoindre mon oncle et Mme Aubry-Morange. Heureusement que la Providence veillait.

— Enfin, les mauvais jours sont finis; je ne veux plus songer qu'aux heureux jours qui vont commencer.

— Vous êtes une brave créature, Gertrude. Ma tante m'a lu la lettre où vous lui annonciez votre résolution de gagner résolument votre vie. C'est bien ainsi qu'une honnête femme telle que vous doit penser et agir.

— Cette bonne Mme Delcroix! quelle joie je me fais de les revoir tous les deux.

— Vous trouverez aussi M. et Mme Aubry-Morange à la Ravinière.

— Les serins vont bien? demanda-t-elle en souriant.

— Trop bien! Figurez-vous que le colonel en a plus de trois cents maintenant. Autrefois, ce n'était qu'une manie. aujourd'hui c'est une folie.

Quand la voiture qui les avait pris à Jonzac

républicain qui doit l'emporter au second tour, pour M. Many, et en agissant ainsi ils feront preuve d'une clairvoyance digne de tous éloges, en même temps que d'un esprit incontestable de discipline républicaine. Il est donc certain dès aujourd'hui que le 3 septembre le nom de M. MANY sortira triomphant de l'urne aux cris de:

Vive la République!

X...

P.-S. — La *Dépêche* publie aujourd'hui plusieurs articles de ses correspondants villageois, contre M. Many. Nous répondrons dans notre prochain numéro aux allégations stupides et ridicules qu'ils contiennent.

Pour aujourd'hui, nous nous bornerons à répéter, après un ancien préfet du Lot, que « la *Dépêche* fait plus de mal à la Démocratie et à la République que cent journaux réactionnaires. »

LE TRAMWAY DE ST-CLAIR

Monsieur le Directeur du *Journal du Lot*,

Je vous prie d'accorder l'hospitalité des colonnes de votre estimable journal à ces quelques lignes d'un de vos lecteurs. La lutte électorale dans notre arrondissement de Gourdon nous passionne vivement, et dimanche dernier, 27 courant, un groupe d'électeurs me pria de vous adresser la communication suivante que vous voudrez bien avoir l'obligeance d'insérer.

Nombre de cantons de l'arrondissement de Gourdon ont acclamé la candidature Many. Ceux de Gourdon, Salviac, St-Germain, Labastide et Gramat ont voté au premier tour pour M. Cocula à cause des sympathies que celui-ci a su s'y créer et aussi parce qu'ils savaient avoir en lui, l'enfant aimé de la démocratie, un défenseur zélé de leurs intérêts.

Dans une réunion intime où assistaient des hommes influents de ces parages, il a été décidé qu'on demanderait au candidat Many une des choses les plus importantes de cette partie de l'arrondissement, la question de drapeau n'étant pas à soulever.

Les cantons de Salviac, St-Germain, Labastide et Gramat tiennent absolument à l'établissement d'une ligne de tramways reliant la Station de St-Clair à Gramat, par St-Germain et Labastide. Cette région, jusqu'ici dépourvue de toute ligne ferrée, regarde cette question comme un devoir à imposer à l'élu de dimanche. Chacun comprend l'importance de cette construction pour l'existence de ces populations si dignes d'intérêt.

En assurant M. Many de nos votes, nous permettra-t-il de compter sur son concours dévoué pour le bref accomplissement de ces travaux?

Ses hautes relations et son talent oratoi-

s'approcha de la Ravinière, Gertrude se sentit délicieusement émue. Le passé frappait à la porte de son cœur. Elle le revit dans ses moindres détails, quand elle franchit la porte de cette habitation où elle avait été reçue jadis avec tant de cœur.

Elle retrouva tout semblable; la cage aux serins seule avait été considérablement agrandie, aussi Mme Delcroix avait-elle exigé qu'on la changeât de place. Si l'on eût laissé faire le colonel, il aurait complètement bouché la porte d'entrée.

Elle attendait sur le perron. Déjà une dépêche avait mis la maisonnée au courant de la fin du procès.

— Viens donc que je t'embrasse! s'écria-t-elle.

Et, serrant Gertrude à l'étouffer, elle l'embrassa à bouche que veux-tu.

— Dieu! que tu es jolie! C'est à toi ces cheveux-là? Pas possible. Non, non, ce n'est pas possible. Je veux tirer sur tes nattes pour en être sûre... Il n'y a pas à rechigner, c'est bien à elle! Regarde-moi avec tes beaux yeux de chien! Très beaux, tes yeux! Colonel?

Le colonel parut les bras ouverts.

— Je vous permets de l'embrasser, dit-elle... Là... assez... Si je le laissais faire, ça n'en finirait plus...

Elle s'arrêta, poussa un gros soupir, puis donnant une violente tape sur l'épaule de son mari.

(A suivre.)

re, nous garantissons du succès de cette entreprise qu'il vaudra bien mener à bonne fin, et mériter ainsi notre profonde reconnaissance.

Chers compatriotes, habitant ces cantons, votre existence même est attachée au résultat de cette question de tramways qui vous faciliteront les moyens de transactions, votez donc, dimanche, pour le candidat Many qui défendra vos intérêts d'une façon pressante.

Votez ! et que de l'urne sorte victorieux le nom du républicain Jules Many.

Un groupe d'électeurs.

Veuillez agréer, etc.

P. M...

UN COURANT IRRÉSISTIBLE

Nous lisons dans le *Vengeur*, journal républicain de Gourdon, l'appel suivant qui montre quel courant irrésistible s'établit tous les jours dans cet arrondissement en faveur de la candidature de M. Many :

En avant, aux Urnes le 3 Septembre

Le suffrage universel a parlé. Près de huit mille voix républicaines se sont affirmées sur le nom de M. Many, le candidat du *mieux social*, de la marche en avant sans révolution, mais aussi sans faiblesses, sans compromissions honteuses. C'est bien, mais ce n'est pas assez. Il faut assurer, le 3 septembre, le triomphe définitif de l'homme de talent, de convictions et d'énergie qu'est M. Many.

C'est coude à coude, le bulletin de vote à la main qu'il faut combattre le combat suprême de la prospérité de l'arrondissement. Pas d'hésitation, pas de doute, pas d'abstention, votons tous pour M. Many.

Pendant 4 ans, s'endormant dans une coupable apathie, M. Lachize a oublié qu'il avait un mandat à remplir, que ses électeurs n'étaient pas la quantité négligeable sur le dos de laquelle il devait ronfler pour ne se réveiller qu'au jour de la réélection.

Le Parlement n'est pas un lieu de repos à l'usage des incapables ou des apathiques ; c'est une arène où tous doivent combattre et lutter pour le mieux de demain, pour les réformes possibles à la conquête desquelles doit marcher toujours le mandataire du pays. Arrière donc M. Lachize ! il nous faut des vaillants et des forts, des hommes qui veillent constamment à nos intérêts, qui travaillent pour nous, qui parlent pour nous ; allez dormir, allez, nous ne troublerons plus votre repos.

Le mandat que nous vous avons donné, nous vous le repreneons pour le confier aujourd'hui à M. Many qui portera haut et ferme le drapeau de nos revendications.

Ses convictions sincères, servies par un talent que personne n'ignore nous sont un sûr garant des services qu'il rendra à la démocratie et à l'arrondissement. Il ne dormira pas, celui-là, il travaillera, il combattra. Avec lui nous pouvons prétendre au respect du travail, à l'accroissement de la production agricole, à une répartition plus équitable des impôts, à plus de justice et à plus de bonté sociale en un mot.

Habitants des villes et des campagnes, marchons ensemble, étroitement unis le 3 septembre, nous répétant que M. Many est notre homme, votons tous pour lui d'un commun accord. Pas d'abstentions, pas de tiédeur, en avant ! en avant ! aux urnes pour M. MANY, qui représente la République honnête avec ses immuables principes de droit, d'indépendance et de justice pour tous.

RÉSULTAT PAR COMMUNES

des Elections du 20 août

(Suite)

Rectification

1^{re} Circonscription de Cahors

Inscrits : 14,957

Votants : 12,447

Suffrages exprimés : 12,416

MM. Falou	6,655 voix.
Munin-Bourdin	5,618
Bessières	144

2^e CIRCONSCRIPTION

Canton de Cazals

	Rey	De Valon
Arques (les)	97	106
Cassagnes	129	22
Cazals	149	83
Frayssinet-le-Gélat	201	49
Gindou	77	135
Goujonnac	103	45
Marmignac	241	80
Monteléra	89	162
Pomarède	55	25
Saint-Caprais	46	40

Canton de Montcuq		
Bagat	61	63
Belmontet	46	51
Le Boulvès	84	81
Fargues	70	61
Lascabanes	93	81
Lebreil	33	63
Montcuq	323	181
Montlauzun	22	39
Ste-Croix	60	21
St-Cyprien	99	69
St-Daunès	70	54
St-Laurent	91	45
St-Matré	50	27
St-Pantaléon	100	60
Saux	40	43
Valprionde	83	63

Arrondissement de Gourdon

Canton de Gourdon			
Commune	Lachize	Cocula	Many
Gourdon	65	590	576
Milhac	25	36	44
Nozac	7	88	63
Payrignac	38	86	113
Rouffilhac	3	35	74
St-Cirq-M	19	42	34
St-Clair	69	64	11
St-Projet	4	138	94
Souillagnet	25	56	34
Vigan (le)	7	154	246

Canton de Gramat			
Alvignac	38	73	91
Bastit (le)	5	47	51
Carluet	7	31	154
Couzou	67	17	18
Gramat	78	333	394
Lavergne	36	43	63
Miers	132	76	59
Padirac	66	4	36
Rignac	81	29	35
Rocamadour	91	51	182
Thégra	142	7	78

Canton de Labastide-Murat			
Beaumat	8	63	29
Caniac	27	68	164
Font-Luneg	8	74	53
Ginouillac	5	82	45
L.-Murat	19	180	165
Montfaucon	50	198	141
St-Sauveur-la-V	28	22	20
Soulomnès	12	43	64
Vaillac	6	77	36

Canton de Martel			
Baladon	84	1	62
Cazillac	289	28	17
Cressensac	183	26	64
Cressensac	134	1	94
Cuzance	231	2	49
Floirac	153	2	45
Martel	571	10	54
Montvalent	152	3	23
St-Denis	163	8	38
Sarrazac	172	37	65

Canton de Payrac			
Calès	33	34	76
Fajoles	48	54	52
L.-Fénelon	57	29	93
Loupiac	20	10	120
Masclat	121	10	50
Payrac	103	46	174
Reilhaguet	28	57	66
Roc (le)	90	10	120

Canton de St-Germain			
Concorès	6	273	62
Frayssinet	3	190	28
L.-Cassel	54	63	13
Montamel	2	52	29
Payrilles	7	202	81
St-Chamarand	7	105	65
St-Germain	1	261	42
Soucirac	1	22	85
Ussel	7	70	8
Uzech	5	69	94

Canton de Salviac			
Dégagnac	77	210	189
Lavercaentié	23	38	92
Léobard	58	15	88
Rampoux	8	5	45
Salviac	113	124	335
Thédirac	82	23	119

Canton de Souillac			
Gignac	93	11	260
Lacave	61	6	115
Lacha-Auzac	45	18	217
Lanzac	51	13	125
Meyronne	49	4	84
Pinsac	72	27	128
St-Sozy	98	16	167
Souillac	125	178	474

Canton de Vayrac			
Bétaille	171	91	131
Carennac	102	79	72
Cavagnac	120	16	87
Condat	118	10	18
St-Michel-de-Ban	127	6	50
Strenquels	211	35	31
Vayrac	255	71	188

Caisse d'épargne

Le comité des directeurs de la Caisse d'épargne municipale s'est réuni samedi soir, à 8 h. 1/2, à l'Hôtel-de-Ville, à l'effet de procéder à l'élection d'un caissier.

Notre compatriote, M. Victor Besse, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir cet emploi.

Nos compatriotes

Nous apprenons avec plaisir que notre compatriote, M. Louis Gaston, vient d'être nommé maître de conférences au collège Ste-Barbe, à Paris. Nous adressons nos sincères félicitations au jeune universitaire.

Le nouveau commandant du 17^e corps

Le général Fabre, qui va commander le 17^e corps à Toulouse, a représenté la France, en mai dernier, à la cérémonie-anniversaire du combat de Palestro, où, lui-même, officier d'ordonnance du général Beuret, il vit ce dernier tomber dans ses bras frappé à mort. Soixante-et-un ans depuis hier, originaire de Saint-Cyr — une prédestination. — Sorti un des premiers de l'Ecole spéciale, il a débuté dans l'état-major au siège de Sébastopol, puis en Italie.

Pendant cette dernière campagne, il fut grièvement blessé à Solferino et nommé officier de la Légion d'honneur après un an seulement de grade de chevalier. Aide de camp du général Forey au Mexique, à l'état-major de la division des voltigeurs de la garde en 1870, il fit la campagne de Metz, au cours de laquelle il reçut les galons de lieutenant-colonel. Après la guerre, on le trouve à l'état-major du général de Cissey, ministre de la guerre ; général de brigade en 1879, divisionnaire en 1888. Le général Fabre est grand officier de la Légion d'honneur et compte sept campagnes, trois blessures et une citation.

Les Régates de l'Aviron Cadurcien

Avant-hier, dimanche, ont eu lieu les régates organisées par l'Aviron cadurcien. Favorisées par un temps splendide, ces fêtes ont obtenu tout le succès qu'elles méritaient, tant par leur but charitable que par leur portée patriotique. L'excellente musique du 7^e s'est fait entendre à plusieurs reprises. De nombreux assistants s'étaient donné rendez-vous dans l'enceinte réservée, désireux de témoigner leur sympathie à une société dont la bonne volonté s'est victorieusement manifestée par l'organisation de ces régates, en même temps que d'apporter leur obole aux pauvres de Cahors, au profit desquels elles avaient été organisées. A la tribune d'honneur nous avons remarqué la plupart des notabilités de la ville. De fraîches et gracieuses toilettes étaient venues, en grand nombre, égayer encore le coup d'œil ravissant qu'offrent les bords du Lot. Aussi tous les spectateurs sont-ils unanimes à adresser des remerciements et des félicitations à la société l'Aviron cadurcien et à son président, M. Delpérier, pour l'organisation de ces jeux nautiques, et sommes-nous heureux de nos associés à eux en nous faisant ici leur fidèle interprète.

Le soir, un punch a été offert à l'Aviron Toulousain, dans une des salles du Café du Midi.

Au cours de cette soirée, qui a été empreinte de la plus amicale cordialité, M. Guiraudies-Capdeville, président d'honneur de l'Aviron Cadurcien, dans une heureuse allocution, a constaté le bon vouloir, l'activité des membres de la Société, puis, après les avoir complimentés de leurs progrès incessants, il s'est déclaré prêt à leur prodiguer toujours son concours dévoué. Il a ensuite remercié M. Course, directeur du *Printemps*, de la sollicitude qu'il ne cesse de témoigner à l'Aviron.

M. Course a répondu, en termes très appréciés, que son concours ne fera jamais défaut à l'Aviron, et il a bu à sa prospérité.

M. Soulié, secrétaire de l'Aviron Toulousain, se lève ensuite pour remercier l'Aviron Cadurcien d'avoir bien voulu convier la société amie aux belles courses de la journée. Il boit à l'avenir de l'Aviron Cadurcien.

En somme excellente journée pour tous. Pendant les régates, une quête au profit des pauvres a été faite par M^{me} Alazard accompagnée de M. Guiraudies-Capdeville.

Voici le résultat des courses :

1 ^{re} course. — Yoles gigs à 2 rameurs et 1 barreur.	
1 ^{er} prix, Vétéran (Aviron toulousain), 8 minutes ; 2 ^e Fédora (Aviron cadurcien), 8 minutes 6 secondes ; 3 ^e Vieille garde (Aviron cadurcien).	
2 ^e course. — Yoles du pays à 4 rameurs et 1 barreur.	
1 ^{er} prix, Sarah, montée par MM. Gayet, Ilbert, Labarthe, Rulhe et Delord, 10 minutes.	
2 ^e , Margot, montée par MM. Lugat, Girou, Nicolai, Delaplaine et Bez, 10 m. 20 s.	
3 ^e , Lucie, montée par MM. Belot, Lapuyade, Martory, Marmiesse et Valet, 10 m. 30 s.	
3 ^e course. — Skiffs à 1 rameur sans barreur.	
1 ^{er} prix, Philostrate (Aviron toulousain), 8 m.	
2 ^e , Tapageur (Aviron toulousain), 8 m. 10 s.	
3 ^e , La Tringle (Aviron toulousain), 8 m. 13 s.	

4^e course. — Yoles du pays à 2 rameurs et 1 barreur.

1^{er} prix, Margot, montée par MM. Lugat, Nicolai et Bez, 12 m.

2^e, Lucie, montée par MM. Marmiesse, Martory et Lapuyade, 12 m. 13.

3^e, Joséphine, montée par MM. Vézio, Nègre et Alaux, 12 m. 14 s.

5^e course. — Yoles gigs à 1 rameur et 1 barreur.

1^{er} prix, Vétéran (Aviron toulousain).

2^e, Fédora (Aviron cadurcien).

3^e, Vieille Garde (Aviron cadurcien).

5^e course. — Périssaires à 1 pagayeur assis. Prix, M. Soulié.

La Réforme de l'impôt

La *Démocratie rurale* publie, sous la signature de son directeur, M. Kergall, un très intéressant article sur la réforme de l'impôt foncier, que nous nous faisons un plaisir et un devoir de signaler à nos lecteurs.

L'éminent auteur de l'article fait un appel à la solidarité des syndicats agricoles pour mener la réforme à bonne fin.

Cette remarquable étude a produit, dans les milieux économiques, une profonde impression.

En présence de faits considérant ses anciennes notions, la *Démocratie rurale* commence donc à prendre conscience de sa force.

Que la suppression du principal se fasse, la démolition rurale sera ce qu'elle doit être : la maltresse du pays ; elle y occupera la place à laquelle elle a droit, la première — au lieu de la dernière — et la France, qui se débat dans la misère sera sauvée.

Voilà ce que ne veulent à aucun prix les grands propriétaires.

Leur rage aveugle contre la réforme de l'impôt foncier, qui achèverait de donner à la *Démocratie rurale* le sentiment de sa force et sonnerait l'heure de son affranchissement, est tout naturel qu'elle mette en rage la bourgeoisie dirigeante.

Mais c'est précisément cette rage qui doit montrer aux ruraux qu'ils sont redoutables et que la réforme de l'impôt foncier sera plus et mieux qu'un dégrèvement, que ce sera l'affranchissement politique et social de l'agriculture française.

Rocamadour

GRANDE RETRAITE DE SEPTEMBRE

La grande retraite qui a lieu chaque année pendant l'octave de la Nativité de la Sainte Vierge s'ouvrira le jeudi 7 septembre, à 5 heures du soir.

Monseigneur l'Evêque de Cahors en présidera les exercices.

Mgr Petit, évêque du Puy, nous honorerà de sa présence le 9 et le 10, samedi et dimanche.

Cette retraite sera prêchée par le T. R. P. Jutteau, prieur des Dominicains de Dijon.

La Compagnie d'Orléans fait une remise de 40 0/0 aux pèlerins de Roc-Amadour.

Dernières nouvelles

Les troubles d'Italie

Une dépêche de Rome adressée au *Figaro* fait ressortir le caractère belliqueux des manifestations antifrançaises.

Elle accuse le gouvernement d'avoir d'abord laissé faire.

A Rome, une bombe a éclaté à la grille du palais Alfieri. Un jeune employé de journal, que l'on suppose être l'auteur de l'explosion, a été grièvement blessé. Il a été amputé de la jambe. Les dégâts sont insignifiants.

A Naples la journée a été tranquille.

A Sydney

Le bruit court qu'un canon a éclaté, à Taïti, à bord du *Dougay-Trouin*. Il y a eu quatre tués et de nombreux blessés.

Désastre vinicole

Villefranche, 27 août, soir.

Tout le magnifique pays vignoble qui s'étend depuis Mâcon jusqu'à Lyon est dans la désolation et ruiné.

Deux trombes de grêle ont tout anéanti. C'a été une affaire de quelques heures. Aujourd'hui, les plaines et les collines, naguère si luxuriantes de végétation, sont dénudées comme si un vent de feu en avait brûlé la surface.

L'orage n'a rien épargné, pas même les arbres, qui sont cassés ou arrachés ; plus de vingt-deux communes ont été atteintes par le fléau.

Pilules Suisses !

Le médicament le plus populaire de France.

Les maux de tête, les étourdissements, les vomissements de bile et de glaires disparaissent rapidement en prenant chaque matin une cuillerée à café de *Tisane Dussolin*. On en trouve dans toutes les bonnes pharmacies au prix de 4 fr. 50 le flacon. Dépôt principal à Paris, pharmacie Derbecq, 24, rue de Charonne.

Pour avoir des effets sûrs, rapides, il faut que les médicaments employés soient purs ; c'est le seul secret du succès du *Santal Midy* ; il faut donc bien se garder d'accepter du *Santal* associé à d'autres médicaments ; c'est courir à l'insuccès ; les jeunes gens le savent si bien qu'ils se répètent : Ne prends que le *Santal Midy*.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

EXCURSIONS EN AUVERGNE et dans le Limousin

Avec arrêt facultatif à toutes les gares du parcours.

La Compagnie d'Orléans délivre du 1^{er} Juin au 30 Septembre des billets d'Excursion en Auvergne et dans le Limousin valables pendant 30 jours, au départ des gares désignées ci-dessous, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires, aux prix réduits ci-après et comprise ant les itinéraires A, B et C, déterminés comme suit :

ITINÉRAIRE A

L'itinéraire A comprend :
1^o Le parcours circulaire ci-après défini : Vierzon, Bourges, Montluçon, Chamblet-Néris (bains de Néris), Evaux (bains d'Evaux), Eygurande, Laqueuille (bains du Mont-Dore et de La Bourboule), Royat (bains de Royat), Clermont-Ferrand, Lagnac, Ussel, Limoges (par Tulle, Brive et St-Yrieix, ou par Eymoutiers), Vierzon.

2^o Le parcours aller et retour entre le point de départ et le point de contact avec le circuit ci-dessus. Le point de contact avec le circuit est Vierzon pour les points de départ Paris Orléans, Blois, Tours Le Mans, Angers, Nantes; St-Sulpice-Laurière pour le point départ Poitiers, Limoges-Bénédictins pour le point de départ Angoulême; Brive pour les points de départ Périgueux, Bordeaux, Agen, Montauban et Toulouse.

ITINÉRAIRE B

L'itinéraire B comprend :
1^o Le parcours aller et retour du point de départ à Vierzon;
2^o Le parcours circulaire ci-après défini : Vierzon, Bourges, Montluçon, Chamblet-Néris (bains de Néris), Evaux (bains d'Evaux), Eygurande, Laqueuille (bains de la Bourboule et du Mont-Dore), Royat (bains de Royat), Clermont-Ferrand, Lagnac, Vic-sur-Cère, Arvant, Figeac, Rodez, Decazeville, Rocamadour, Brive, Limoges (par Saint-Yrieix ou par Uzerche), Vierzon.

ITINÉRAIRE C

L'itinéraire C comprend :
1^o Le parcours circulaire ci-après défini : Limoges-Bénédictins, Meymac, Eygurande, Laqueuille (bains de la Bourboule et du Mont-Dore), Royat (bains de Royat), Clermont-Ferrand, Lagnac, Vic-sur-Cère, Arvant, Figeac, Rodez, Decazeville, Rocamadour, Brive, Limoges (par Saint-Yrieix ou par Uzerche);
2^o Le parcours aller et retour, entre le point de départ et le point de contact avec le circuit ci-dessus. Le point de contact avec le circuit ci-dessus est Limoges-Bénédictins, pour les points de départ Poitiers et Angoulême; Brive, pour les points de départ Bordeaux et Périgueux; Capdenac, pour les points de départ Agen, Montauban et Toulouse.

PRIX DES BILLETS

GARES de départ	ITINÉRAIRE A		ITINÉRAIRE B		ITINÉRAIRE C	
	1 ^{re} cl.	2 ^e cl.	1 ^{re} cl.	2 ^e cl.	1 ^{re} cl.	2 ^e cl.
Paris	98 f.	73 f.	120 f.	90 f.	» f.	» f.
Orléans	86	64	108	81	»	»
Blois	86	64	108	81	»	»
Tours	91	68	113	85	»	»
Le Mans	103	77	123	94	»	»
Angers	103	77	123	94	»	»
Nantes	113	87	133	104	»	»
Poitiers	91	68	»	»	91	68
Angoulême	91	68	»	»	86	64
Périgueux	86	64	»	»	81	60
Bordeaux	98	73	»	»	98	73
Agen	98	73	»	»	91	68
Montauban	98	73	»	»	86	64
Toulouse	103	77	»	»	91	68

La durée de validité de ces billets (30 jours) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période d'un supplément égal à 10 % du prix du billet.

Il est délivré à toute station du réseau d'Orléans, pour une autre station du réseau située sur l'itinéraire des billets de voyage circulaires ci-dessus, ou inversement, des billets aller et retour de 1^{re} et 2^e classe, aux prix du tarif G. V. n^o 2.

On délivre des billets à toutes les gares du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

AVIS ESSENTIEL. — Les prix ci-dessus ne comprennent pas le parcours de terre dans les services de correspondance avec le chemin de fer.

Bibliographie

LA POUPEE MODELE

Journal des petites filles

PARIS: 7 FRANCS PAR AN. — DÉPARTEMENTS: 9 FRANCS.

La Poupée modèle, dirigée avec la moralité dont nous avons fait preuve dans le Journal des Demoiselles, est entrée dans sa vingt-deuxième année.

L'éducation de la petite fille par la Poupée, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles: pour un prix des plus modiques la mère y trouve maints renseignements utiles, et l'enfant des lectures attachantes, instructives, des amusements toujours nouveaux, des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans s'en douter.

En dehors des petits ouvrages et Patrons pour poupée que contient chaque numéro, la Poupée modèle envoie également un joujou aisé à construire: Figurines à découper et à habiller, — Cartonnages instructifs, — Musique, — Gravures et Modes d'enfants, — Décors de théâtre, petits Acteurs, — Surprises de toutes sortes, etc., etc.

On s'abonne en envoyant, 48, rue Vivienne, un Mandat de poste ou une valeur à vue sur Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIERY, Directeur du Journal.

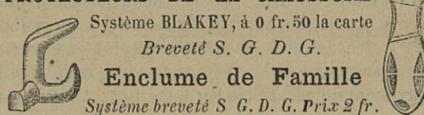
Journal des demoiselles

Plus de cinquante années d'un succès toujours croissant ont constaté la supériorité du Journal des demoiselles, et l'ont placé à la tête des publications les plus intéressantes et les plus utiles de notre époque. Former des filles, des sœurs, des épouses et des mères dévouées; leur inspirer l'amour de Dieu, de la famille et de leurs devoirs; leur enseigner à faire, — riches ou pauvres, — le bonheur de leur maison; en leur esprit; développer leur intelligence, tout en les initiant aux travaux, à l'économie, aux soins du ménage; tel est le but que s'est proposé le Journal des demoiselles. A un mérite littéraire un moment apprécié, ce journal a su joindre les éléments les plus variés et les plus utiles; œuvres d'art, gravures de modes, imitations de peintures, modèles de travaux en tous genres, tapisseries, patrons, broderies, ameublements, musique.

PARIS, 10 FR. — DÉPARTEMENTS, 12 FR.

On s'abonne en envoyant au bureau du Journal, 48, rue Vivienne, un Mandat de poste ou une valeur à vue sur Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIERY, directeur.

PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE



Système BLAKEY, à 0 fr. 50 la carte Brevet S. G. D. G. Enclume de Famille

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le Protecteur de la Chaussure, système BLAKEY. Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée. Essayer le Protecteur, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille.

Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. Lessiveuses Soleil.

Écharpes pour maires et adjoints

EN VENTE: chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

EAU MINÉRALE NATURELLE

BI-CARBONATÉE SODIQUE de Saint-Julien de Jordanne (Cantal)

Médaille obtenue à l'Exposition Industrielle du Cantal

La bouteille (verre non compris) 0^{fr} 30

La caisse de 21 bouteilles... 6 00

S'expédie dans tout le département du Lot. — Transport à la charge du destinataire.

M. Magot, pharmacien, 10, rue de la Liberté, à Cahors.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SERVICE D'ÉTÉ (1^{er} Juillet 1893)

De Paris à Toulouse

		17		5		21		35		1125	
		OMNIBUS	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	DIRECT	OMNIBUS	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS
PARIS	départ.	3 ^h 10s.	9 ^h mat	7 ^h 50s.	11 soir.	—	—	—	—	—	—
BRIVE	arrivée.	6 40	6 20	5 7	10 32	7 ^h 50s.	—	—	—	—	—
	départ.	6 50	6 40	5 14	10 32	—	—	—	—	—	—
SOULLAC	arrivée.	7 48	7 27	5 55	8 3	—	—	—	—	—	—
	départ.	7 53	7 30	5 58	8 11	—	—	—	—	—	—
CAZOULÈS	arrivée.	8 »	—	—	2 14	—	—	—	—	—	—
	départ.	8 2	—	—	2 22	—	—	—	—	—	—
Lamothe-Fénélon	—	8 15	—	—	2 35	—	—	—	—	—	—
Nozac	—	8 25	—	—	2 45	—	—	—	—	—	—
GOURDON	—	8 39	8 »	6 26	3 »	—	—	—	—	—	—
Saint-Clair	—	8 49	—	—	3 10	—	—	—	—	—	—
Dégagnac	—	9 1	—	—	3 22	—	—	—	—	—	—
Thédirac-Peyrilles	—	9 12	—	—	3 33	—	—	—	—	—	—
Saint-Denis-Catus	—	9 23	—	—	3 45	—	—	—	—	—	—
Espère	—	9 32	—	—	3 54	—	—	—	—	—	—
CAHORS	arrivée.	9 43	8 41	7 7	4 5	10 30	—	—	—	—	—
	départ.	9 58	8 47	7 12	4 20	—	—	—	—	—	—
Sept-Ponts	—	10 8	—	—	4 31	—	—	—	—	—	—
Cieurac	—	10 22	—	—	4 47	—	—	—	—	—	—
Lalbenque	—	10 29	—	—	4 56	—	—	—	—	—	—
Caussade	—	11 2	9 31	7 54	5 31	—	—	—	—	—	—
MONTAUBAN	arrivée.	11 37	9 58	8 20	6 11	—	—	—	—	—	—
	départ.	11 h. 49	10 23	8 26	6 25	—	—	—	—	—	—
TOULOUSE	arrivée.	midr 39	11 10s.	9 14	7 55	—	—	—	—	—	—

De Toulouse à Paris

		16		1140		26		1126		1136		40	
		EXPRESS	OMNIBUS	EXPRESS	OMNIBUS	EXPRESS	OMNIBUS						
TOULOUSE	départ.	2 ^h 25	—	5 ^h 50	—	—	—	—	—	—	—	—	—
MONTAUBAN	arrivée.	3 14	—	7 10	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	départ.	3 24	4 15	7 30	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Caussade	—	3 49	4 56	7 58	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Cieurac	—	—	5 38	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sept-Ponts	—	—	5 46	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	—	—	5 58	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
CAHORS	arrivée.	4 32	6 6	8 46	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	départ.	4 38	6 30	8 54	6 20	—	—	—	—	—	—	—	—
Espère	—	—	6 45	—	6 20	—	—	—	—	—	—	—	—
Saint-Denis-Catus	—	—	6 59	—	6 33	—	—	—	—	—	—	—	—
Thédirac-Peyrilles	—	—	7 14	—	6 48	—	—	—	—	—	—	—	—
Dégagnac	—	—	7 23	—	6 57	—	—	—	—	—	—	—	—
Saint-Clair	—	—	7 33	—	7 6	—	—	—	—	—	—	—	—
GOURDON	—	5 23	7 49	9 42	7 23	—	—	—	—	—	—	—	—
Nozac	—	—	7 58	—	7 32	—	—	—	—	—	—	—	—
Lamothe-Fénélon	—	—	8 7	—	7 42	—	—	—	—	—	—	—	—
CAZOULÈS	arrivée.	—	8 16	—	7 52	—	—	—	—	—	—	—	—
	départ.	—	8 18	—	7 54	—	—	—	—	—	—	—	—
SOULLAC	arrivée.	5 47	8 25	10 6	8 2	—	—	—	—	—	—	—	—
	départ.	5 50	8 31	10 9	8 9	—	—	—	—	—	—	—	—
BRIVE	arrivée.	6 32	9 37	10 53	9 17	—	—	—	—	—	—	—	—
	départ.	7 »	—	11 3	—	—	—	—	—	—	—	—	—
PARIS	arrivée.	4 37	—	10 21	—	—	—	—	—	—	—	—	—

De CAHORS à LIBOS

	Omnibus	Poste	Omnibus
CAHORS — D.	6 ^h 40	12 ^h 50	6 ^h 13
Mercuès	6 54	1 4	6 27
Arrêt Douille	6 58	—	6 31
Parnac	7 5	1 15	6 38
Luzac	7 14	1 22	6 45
Castelfranc	7 24	1 35	6 57
Arrt Praysac	7 27	—	7 »
Puy-Evèque	7 36	1 46	7 8
Duravel	7 43	1 54	7 15
Soturac-Touzac	7 51	2 3	7 23
Fumel	8 »	2 13	7 32
LIBOS — A.	8 6	2 19	7 38
BORDEAUX	3 51	8 11 m	4 45
PARIS — Ar.	11 36	4 37	10 21

De LIBOS à CAHORS

	Poste	Omnibus	Omnibus
PARIS — D.	7 ^h 50s.	11 ^h 10	7 ^h 38
BORDEAUX	»	6 10	3 34
LIBOS — D.	8 29	3 30	9 10
Fumel	8 33	3 37	9 16
Soturac-Touzac	8 45	3 49	9 26
Duravel	8 52	3 58	9 33
Puy-l'Evèque	8 59	4 7	9 40
Arrt Praysac	9 6	—	9 47
Castelfranc	9 11	4 23	9 53
Luzac	9 22	4 36	10 3
Parnac	9 31	4 46	10 11
Arrêt Douille	9 36	—	10 16
Mercuès	9 41	4 57	10 21
CAHORS — A.	9 53	5 15	10 37

De CAHORS à CAPDENAC

	Omnibus	Omnibus	Omnibus
CAHORS — D.	7 ^h 45	1 ^h 29	5 ^h 23
Cabessut, halte	7 54	1 38	5 32
Arcambal	8 4	1 49	5 42
Vers	8 12	1 58	5 50</